Littér'Al
Maison des associations
1a place des Orphelins
67000 STRASBOURG
president@litterature-alsace.com
secretariat@litterature-alsace.com

Procès-verbal

du CA du 8 octobre 2026

Le jeudi 8 octobre 2026, à 17h45, le conseil d'administration de l'association Littér'Al s'est réuni à la Maison des Associations (1a place des Orphelins, 67000 Strasbourg), d'un commun accord.

Il a été établi une liste d'émargement des membres présents. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Étaient présents Anaïs Cros, Sylvie Troxler, Jean-François Schwaiger, Pierre Bouthier, François Hoff.
Martine Lombard a rejoint la séance vers 18h15.
Absents excusés : Michel Fuchs, Eddie Smigiel. Tous deux ont donné pouvoir à Anaïs Cros.

Le C.A. est donc valable pour délibérer et prendre des décisions par vote.

La secrétaire Martine Lombard ayant rejoint la séance en cours, PV établi à la fois par elle-même et par Anaïs Cros.

Ordre du jour et délibérations :

1. Banquet du jour
Points d'organisation concernant le banquet qui suit le conseil d'administration avec intervention de l'invitée, Agathe Bischoff Moralès pour l'association Espace Européen Gutenberg, et retour d'expérience sur le projet Triporteuses par Sylvie de Malthusieulx, Nicolas Kempf et Lucie Lindemann.

2. Chroniques littéraires de Michel Fuchs, Pierre Marchant et Nicolas Kempf sur RFC Alsace
Même si ces chroniques ne sont pas réalisées au nom de Littér'Al, elles sont faites par des membres et s'inscrivent dans le cadre que s'est donné l'association. Est mise au vote la possibilité pour Littér'Al de partager ces chroniques sur son site et ses réseaux sociaux, ainsi que la gestion de la mise en ligne par Pierre Marchant, déjà webmaster de Littér'Al.
Michel Fuchs s'abstient, 7 votes pour. La motion est validée.

3. Atelier de lecture à voix haute

Points d'organisation pour l'atelier de lecture à voix haute du 3 novembre. Jean-François Schwaiger va prendre contact avec l'intervenante, Joan Ott, pour confirmer les détails pratiques. Sylvie Troxler se charge de contacter la Maison des Associations en vue de louer une de leurs salles. Anaïs Cros prépare newsletter et page d'inscription.
Une participation de 15 € par personne est validée, afin de pouvoir rémunérer Joan Ott et payer les frais de location de la salle.
Suite aux précédents échanges avec Joan Ott, le nombre maximum de participants est fixé à 15. Afin de ne pas solliciter l'intervenante « pour rien », le nombre minimum de participants est fixé à 10.

2. Kiosque Littér'Al à Colmar
Le Festival du livre de Colmar a confirmé le kiosque de Littér'Al le diimanche 22 novembre à 11h30 au Café Littéraire pour une durée de 45-50 minutes.
Jacques Fortier est pressenti pour animer l'évènement. Anaïs Cros doit le contacter pour valider.
Un appel à candidature sera lancé dans les prochaines newsletters. Anaïs Cros centralisera les candidatures et organisera avec Jacques Fortier l'ordre de passage.

3. Prochain banquet et AG annuelle
Décision à l'unanimité de combiner l'AG annuelle et le banquet d'hiver de Littér'Al.
Une date est fixée au 20 janvier 2027, à 18h pour l'AG et à 19h pour le banquet. Cette date est soumise à la validation du trésorier, Eddie Smigiel, qui doit pouvoir être présent afin de procéder à la reddition des comptes.
On constate une baisse de la fréquentation des banquets. La question se pose de savoir si c'est lié à des choix de cuisine du monde. Décision est prise de revenir à des menus plus traditionnels, éventuellement dans le cadre d'un restaurant.
La piste du FEC (foyer de l'étudiant catholique) de Strasbourg est évoquée. L'AG 2026 s'y est tenue et tout le monde en semblait satisfait. Anaïs Cros va se charger de récupérer le contact auprès du précédent bureau et de voir s'il est possible de renouveler l'opération.
Concernant l'invité, François Hoff propose d'évoquer la thématique des Archives départementales et la manière dont elles peuvent fournir une intéressante matière aux romanciers. Il va entrer en contact avec les Archives afin de leur soumettre l'idée.
Martine Lombard propose de recontacter la librairie Gutenberg pour savoir si les nouvelles propriétaires seraient partantes (2^{e} tentative).

4. Soirées thématiques
Personne ne s'est présenté lors de la soirée prévue le 22 septembre. Faut-il abandonner ce concept ? Cet insuccès est-il lié au thème, à la période de la rentrée, à la timidité des membres qui ne se sentaient pas suffisamment légitimes pour échanger sur ce sujet ?
Proposition de faire une nouvelle tentative sur le thème complexe de la fiscalité, au printemps, période où le sujet est d'actualité.
Proposition de recueillir des thématiques auprès des membres par le biais des newsletters.
Proposition de solliciter un membre sachant/expert qui pourrait être animateur de la soirée, car possédant déjà de bonnes bases sur le sujet évoqué.
A rediscuter.

5. Projets

- Ouverture d'un compte Instagram : projet toujours en cours, Anaïs Cros doit se pencher sur le sujet.
- Réalisation d'une cartographie des lectures publiques en Alsace : proposition de solliciter les membres sur les scènes de lecture récurrentes. S'il y en a suffisamment, on établira une cartographie.
- Club de lecture de la BNU : Gérard Bélitot : Apparemment, il y aurait la possibilité pour les auteurs membres de Littér'Al de venir présenter leurs livres lors d'évènements organisés par la Société des Amis de la Bibliothèque. Mais il existe un flou sur les modalités, les dates (chaque 2ème mercredi du mois ?), l'endroit… Sylvie Troxler et Jean-François Schwaiger se proposent d'assister à une séance pour éclaircir ces points.
- Bibliothèques idéales : un contact avec François Wolfermann a été établi durant Strasculture afin d'associer Littér'Al à l'évènement. Il semble partant sans donner de suite concrète pour l'instant. Anaïs Cros doit reprendre contact avec lui.
- Lecture en gare : un rendez-vous téléphonique est prévu entre Anaïs Cros et la SNCF le lundi 12 octobre.

6. Examen des candidatures en attente
Hajar Ouhsine – Le CA valide son adhésion à l'unanimité moins 1 abstention (Michel Fuchs).
Christine Daux – Le CA valide son adhésion à l'unanimité.

8. Points divers
Aucun point évoqué.

Aucun membre présent ne souhaite ajouter de point supplémentaire.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55.

Il est dressé le présent procès-verbal de Conseil d'Administration, signé par la secrétaire Martine Lombard et la présidente Anaïs Cros.

Fait à Strasbourg, le 08 octobre 2026

La secrétaire
Martine Lombard



La présidente
Anaïs Cros

